



PROGRAMME DE FORMATION PERMIS B

OBJECTIFS

Permettre au candidat d'obtenir son permis de conduire type B
Etre capable de conduire en toute sécurité sans mettre sa vie et la vie d'autrui en danger

PUBLIC

Le candidat devra être âgé d'au moins de **16**ans au moment de l'inscription pour l'apprentissage classique et de minimum 15 ans pour l'apprentissage anticipé

PRE REQUIS

- Satisfaire aux conditions médicales et administratives
- Détenir une pièce d'identité en cours de validité
- Etre résidant et domicilié en France
- Etre en possession de l'attestation de participation de la journée de défense et citoyenneté pour les stagiaires âgés de 17 ans révolus à 25 ans non révolus

Pour les candidats d'une autre école :

Etre enregistré en Préfecture
Disposer d'un livret d'apprentissage à la conduite

NOTRE EQUIPE PEDAGOGIQUE

L'ensemble de nos formateurs en conduite sont détenteurs du B.E.P.E.C.A.S.E.R. (Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière) ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R.).

Nos formateurs possèdent également une autorisation préfectorale d'enseignement

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Salles de cours équipées de vidéoprojecteurs et de matériels informatiques
- Outils pédagogiques et règlementaires (projection exercices dans le cadre de l'apprentissage du Code de la Route)
- Etablissement de parcours routiers adaptés selon la progression du candidat
- Documentation professionnelle
- Véhicules avec boîte manuelle ou automatique adaptés à l'apprentissage de la conduite pour le passage de la catégorie B du permis de conduire

PLANNING DE LA FORMATION

Le planning sera déterminé conjointement entre l'auto-école et le candidat

DUREE DE LA FORMATION

Elle sera déterminée grâce à l'évaluation de départ et sera d'un minimum de 20 heures de conduite

CHRIS CONDUITE

Place Docteur Horace Cristol - La Tour d'Ivoire – 83 000 TOULON

Tel : 04.94.46.66.54 / Email : chrisconduite@hotmail.com

Siren : 804469302 - N° d'agrément préfectoral : E1408300260



CONTENU DE LA FORMATION

Programme de formation conforme au REMC (Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne) :

1^{ère} étape : maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.

2^{ème} étape : appréhender la route et circuler dans des conditions normales.

3^{ème} étape : circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

4^{ème} étape : pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

A l'issue, le candidat peut être présenté à l'épreuve du permis B

Pour la conduite anticipée :

Des accompagnateurs sont désignés pour prendre en charge l'apprentissage à la conduite du candidat

6 heures de rendez-vous pédagogiques obligatoires et apprentissage sur au moins une année et 3 000 kilomètres.

SUIVI DES ACQUIS EN COURS DE FORMATION

Livret de formation au Permis B

EVALUATION FIN DE FORMATION

Passage de l'épreuve théorique générale (E.T.G.)

Passage de l'épreuve pratique d'admission

CHRIS CONDUITE

Place Docteur Horace Cristol - La Tour d'Ivoire – 83 000 TOULON

Tel : 04.94.46.66.54 / Email : chrisconduite@hotmail.com

Siren : 804469302 - N° d'agrément préfectoral : E1408300260

A1/A2/A

Nom de l'auto-école :
CHUIS Conduite
Responsable pédagogique :
CHRISTOPHE JOINÉ
N° d'agrément :
E 14 08300 280

PROGRAMME de formation

REMC

4 COMPÉTENCES GLOBALES 38 COMPÉTENCES ASSOCIÉES



1 Maîtriser

le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation

- A. Connaître et adapter les comportements sécuritaires en matières d'équipement du motard.
- B. Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord.
- C. Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur).
- D. Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine - descendre de la machine en sécurité.
- E. Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances.
- F. Monter et retrograder les rapports de vitesse.
- G. Maîtriser la réalisation d'un freinage.
- H. Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité.
- I. Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager).
- J. Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique).
- K. Maîtriser les techniques d'inclinaison.
- L. Réaliser un freinage d'urgence.

2 Appréhender

la route et circuler dans des conditions normales

- A. Connaître et respecter les règles de circulation.
- B. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues).
- C. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- D. Adopter l'attitude aux situations.
- E. Être en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité.
- F. Tourner à droite et à gauche.
- G. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- H. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

Retrouvez toutes ces compétences dans votre livret d'apprentissage.



3 Circuler

dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- A. Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- B. Croiser, dépasser, être dépassé.
- C. Négocier les virages de la façon la plus sécuritaire.
- D. Communiquer avec les autres usagers.
- E. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- F. Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible.
- G. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- H. Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense.
- I. Connaître les règles relatives à la circulation inter-files. Savoir la pratiquer dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent.
- J. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- K. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers, tels que les tunnels, les ponts...

4 Pratiquer

une conduite autonome, sûre et économique

- A. Suivre un itinéraire de manière autonome.
- B. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- C. Connaître les principaux facteurs de risque ou volant et recommandations à appliquer.
- D. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- E. Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aides à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse).
- F. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage de la motocyclette.
- G. Pratiquer l'écoconduite.

